

Communiqué de la Direction départementale des territoires

Demande d'autorisation d'exploiter

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	N° d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Identité du preneur en place	Identité des propriétaires	Motif de la demande	Date limite de recueil des candidatures en DDT
MORAINVILLE Julien 10 rue de l'Etang 57580 ARRIANCE	57260007	ARRIANCE S.01 p.1+70 ; S.02 p.4pp+6à8+12+13+22+23+40 ; S.04 p.15à21+43à46 ; S.05 p.1+3à8+11ppà13+23+24+40à42+46à49+56à58+63+65+69+78 ; S.06 p.3à5+25+30+32à35+37+39à41+53+54+138+222à233 ; S.07 p.1pp+5+11pp+13+15+25 CHANVILLE S.18 p.33+34 CHICOURT S.03 p.13+49 HANNOCOURT S.03 p.21+22 HERNY S.02 p.4+5+22+92+93+96 ; S.04 p.54+77pp ; S.05 p.12+18+19+30à34+39pp+42 ; S.06 p.63+66à69+71à73+92 ; S.08 p.3à6+12+24à26 ORON S.02 p.26+30+31+49+50+53à59+62à64+72+75à77 ; S.03 p.12à16+20à23+27pp+42+48+49+61à64+66+74à76+83à86+93à100+118 ; S.06 p.55+59+60 ; S.07 p.17+18+39+40 VILLERS-STONCOURT S.34 p.14à18+22 ; S.37 p.40+41+43à49+55+56+61à64+76+77+144 ; S.38 p.15+16+35 ; S.39 p.30+35+39+58à60 VITTONCOURT S.27 p.29	143ha43a79 91a77 1ha16a40 81a13 54ha26a64 52ha44a53 87ha81a95 37a47	GAEC DU POIRIER (MORAINVILLE Michel et BERTON Rémi) Terres non libérées : le preneur reste en place	MORAINVILLE Michel MORAINVILLE Philippe MORAINVILLE Martial GAEC DU POIRIER BERTON Rémi GFA REDROSE Commune d'Arriance Commune d'Herny Commune d'Oron Fabrique de l'église d'Arriance DELANGE Pascal LECLAIRE Norbert DULMÉ André FLAUSS Marie-Louise LEICK Rolland CROUTSCH Caroline PAULUS Renée Rolland + divers propriétaires < 1 ha	Installation (entrée dans le GAEC DU POIRIER en remplacement de son père)	02/03/2026

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA- 5 rue Hinzelin - 57000 METZ (tél : 03 87 34 82 72 ou 03 87 34 83 11 - mail : ddt-controle-structures@moselle.gouv.fr). Cette demande peut se faire par téléprocédure (LOGICS) ou par formulaires papier (détails sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Foncier-et-structures>). Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de candidature.